



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 2 mai 2024 – 17h40 CET

information réglementée

## Notice de dividende / coupon

L'Assemblée Générale Ordinaire de CFE SA/NV (« **CFE** ») du 2 mai 2024 a approuvé la distribution d'un dividende brut de 0,40 euro par action, soit 0,28 euro net par action.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 23 mai 2024 contre remise du coupon n° 15. L'action sera cotée ex-coupon à partir du 21 mai 2024. Le dividende est payable contre remise du coupon aux guichets des banques belges agréées, le service financier étant assuré par la banque Degoof Petercam qui a été désignée System Paying Agent et unique agent payeur.

### **A propos de CFE**

CFE est un groupe intégré multidisciplinaire qui se positionne sur des marchés de croissance attrayants en Belgique, au Luxembourg et en Pologne. Grâce à des entreprises leaders et des projets innovants, le groupe se concentre sur quatre segments : promotion immobilière, construction & rénovation, multitechnique et investissements. De l'acquisition à la maintenance: avec des expertises complémentaires, CFE propose des solutions complètes à ses clients. Le groupe développe le monde de demain par son rôle de pionnier en matière de développement durable, sa capacité d'innovation et sa volonté d'avoir un impact sur la société. CFE concrétise cette ambition grâce à des collaborateurs passionnés et des partenariats forts.

Cotée sur Euronext Brussels, CFE est détenue à 62,12% par Ackermans & van Haaren et par VINCI à hauteur de 12,11%.

\* \*

\*

*Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec:*

*Fabien De Jonge, CFO, tél. +32.2.661.13.12, fabien\_de\_jonge@cfe.be*